



1, rue du Général Leclerc
77400 POMPONNE
Tel. : 01 60 07 78 22
mairie@pomponne.org

Mesdames et Messieurs les Membres
du Conseil Municipal

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution des articles L.2121-7 – L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

J'ai le plaisir de vous informer que la prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le :

**Le mardi 31 mars 2026
à 19 h 00
Salle 1 dite Salle des Mariages**

ORDRE DU JOUR :

Appel des Présents - Désignation du secrétaire de séance

ACTUALITÉS

- 1- Détermination des indemnités de fonction aux élus
- 2- Présentation des délégations
- 3- Désignation des membres du Conseil d'Administration du CCAS
- 4- Rapport d'Orientation Budgétaire / Débat d'Orientation Budgétaire

COMMUNICATION AU CONSEIL :

Décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

Informations diverses :

QUESTIONS DIVERSES

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Maire,

Arnaud BRUNET